

# no.5 Le Mag

Janvier 2018

> Retrouvez toute l'actualité de  
Mauges Communauté dans  
cette nouvelle édition du Mag!

## Commune de Beaupréau-en-Mauges

ANDRÉZÉ > BEAUPRÉAU > LA CHAPPELLE-DU-GENÉT > GESTÉ > JALLAIS > LA JUBAUDIÈRE  
> LE PIN-EN-MAUGES > LA POITEVINIÈRE > SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES > VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE



Nouveau site Internet : [www.beaupreauenmauges.fr](http://www.beaupreauenmauges.fr)  
Où que vous soyez, restez connecté(e) à  
Beaupréau-en-Mauges ! > 4



Rejoignez les fans de notre page Facebook!  
@villebeaupreauenmauges

  
Beaupréau  
-en-Mauges

  
MAUGES  
COMMUNAUTÉ





## Sommaire

> 3 <

Beaupréau-en-Mauges :  
une réussite collective

> 4 <

Vie des commissions

• Numérique - TIC - informatique et  
cybercentre

### Un nouveau site Internet plus proche de vous

• Affaires scolaires et sport  
• Coopération décentralisée et jumelage  
• Environnement et énergies renouvelables  
• Achats et assurances

> 8 <

Économie

• Brèves de l'économie  
• Coup d'accélérateur au projet de  
méthanisation  
• Se prémunir des démarchages intempestifs

> 9 <

Social et santé

• SSIAD : des professionnelles aux petits soins

> 10 <

Vie locale

Actualités > p.10

• PLU : place au futur règlement  
• OPAH : prolongation de l'opération en 2018  
• Les actions du GDON

Culture et tourisme > p.11

• L'éveil en milieu musical  
• Ça bouge au Réseau des bibliothèques  
• L'Éure, un patrimoine commun à valoriser  
et promouvoir

> 12 <

Vie du territoire

• Focus sur les principaux projets en cours  
sur le territoire

> 14 <

Agenda culturel : janvier > juin 2018

> 16 <

Mauges Communauté

• Le CLIC accompagne les personnes âgées  
• Défi zéro déchet, pourquoi pas vous ?  
• Vers un office du tourisme du futur  
• Mobilités : le Transport A Domicile  
• Les Résidences de l'ONPL en Anjou

> 24 <

Cérémonies des vœux

## Des fondations solides pour construire l'avenir

Après deux années d'existence, nous constatons objectivement que la commune de Beaupréau-en-Mauges est sur le chemin de la réussite, même s'il existe encore plusieurs sujets d'amélioration.

La complémentarité des compétences entre les communes déléguées, Beaupréau-en-Mauges et Mauges Communauté s'affirme toujours un peu plus. La nouvelle organisation des services s'adapte, à effectif constant, pour offrir un service au public de qualité sur tout le territoire communal. Les budgets de fonctionnement et l'endettement sont maîtrisés, ce qui nous permet de maintenir un programme d'investissement à la hauteur de nos objectifs, dans un contexte de baisse de recettes des collectivités locales.

Dans le cadre de ces évolutions, pour mieux vous informer, il convient d'adapter nos moyens de communication :

- avec un nouveau site Internet plus accessible, plus complet, qui vous renseigne à la fois sur la commune et les communes déléguées et qui permettra, entre autres, des démarches en ligne,

- en renforçant les parutions du Mag, avec quatre numéros en 2018 et cinq les années suivantes. Celui-ci réunira les Informations de Beaupréau-en-Mauges, de Mauges Communauté, et de chaque commune déléguée qui insèrera pour ses habitants des pages d'Informations locales au centre du Mag,

- en diffusant à tous, en 2018-2019, un annuaire des associations de Beaupréau-en-Mauges,

- en créant un guide des services,

- en étoffant notre page Facebook,

Aujourd'hui nos réflexions se portent sur l'adaptation de notre plan pluriannuel d'investissements, sur la définition de nos missions prioritaires dans chaque domaine de compétence, sur l'évolution des services et de la gouvernance avec moins d'élus pour le prochain mandat en 2020 en envisageant des conseils consultatifs.

Notre ambition est d'organiser Beaupréau-en-Mauges afin de préserver la qualité de vie de ses habitants sur ce territoire dynamique et solidaire, résolument orienté vers l'avenir.

Élus et agents vous souhaitent une belle et douce année 2018 !

Gérard Chevalier

Maire de Beaupréau-en-Mauges  
Vice-Président de Mauges Communauté



Commune de Beaupréau-en-Mauges

Rue Robert Schuman - CS10053 - BEAUPRÉAU  
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex  
T. 02 41 71 76 80 > F. 02 41 71 76 82  
Courriel: accueil@beaupreauenmauges.fr  
Ouverture tous les jours de  
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Directeur de publication: Gérard Chevalier

Rédaction: Commune de Beaupréau-en-Mauges - Comité de jumelage Centre Mauges Poissé - Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes - Océanographie - Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles - Scène de Pays - Mauges Communauté

Conception/Impression: ICI Beaupréau

Distribution: AIM - impression à 10200 exemplaires - Dépôt légal à parution: ISSN 2557-6836 (en ligne), ISSN 2558-0558 (imprimé)



# Beaupréau-en-Mauges, une réussite collective !

UN DES ENJEUX MAJEURS DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES EST D'OPTIMISER LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR APPORTER LE MEILLEUR SERVICE POSSIBLE AUX HABITANTS ET ASSOCIATIONS, CECI DANS UN CONTEXTE DE RESSOURCES LIMITÉES.

Cet enjeu est difficile à tenir du fait, notamment, d'évolutions importantes imposées par l'État aux communes et qui n'ont rien à voir avec la création de la commune nouvelle, par exemple :

- la délivrance des cartes d'identité et des passeports uniquement dans les communes équipées d'une station biométrique, soit pour les Mauges et le Choletais: quatre stations à Cholet et une station dans les seules villes suivantes: Beaupréau, Chemillé, St Florent-le-Vieil. Ce qui nécessite des déplacements et des délais d'attente parfois importants;
- l'interdiction d'utiliser des désherbants dans les rues et les espaces publics, ceci étant nécessaire pour la préservation de la qualité de l'eau;
- la gestion des Pactes Civils de Solidarité par les mairies, à la place des tribunaux;
- l'augmentation des taux de cotisations salariales et patronales;
- l'augmentation des coûts de

l'énergie;  
- la suppression de la taxe d'habitation.

De réelles économies ont cependant été réalisées dans différents domaines, ceci grâce au concours des élus et des agents qui ont le souci de maîtriser les dépenses et d'organiser la commande publique; vous pourrez constater à la page 7 de ce Mag quelques-unes de ces économies.

Le budget 2018 est en cours de préparation. Il est établi avec un objectif de maîtrise des dépenses; ceci pour essayer de rester dans les critères définis par le projet de loi de Finances 2018 qui impose aux collectivités de ne pas augmenter leurs charges de fonctionnement de plus de 1,2%. Cette maîtrise permettra à Beaupréau-en-Mauges, de poursuivre ses investissements dans des équipements utiles au développement, à l'attractivité et à la qualité de vie de notre territoire.

Bien des maires « s'arrachent les cheveux » pour trouver des marges de manœuvre financières – ainsi qu'en ont témoigné nombre d'entre eux lors du 100<sup>e</sup> salon des maires qui s'est tenu en novembre dernier. D'autant que s'y ajoute la baisse des aides attribuées par la Région des Pays de la Loire et du Département de Maine-et-Loire. Cependant, les élus et les collectivités des Mauges, grâce à leur anticipation avec la création des communes nouvelles tirent assez bien leur épingle du jeu.

La création de Beaupréau-en-Mauges le 15 décembre 2015 a, en effet, permis de réaliser d'importantes économies; s'y ajoute un gain de 332000 € avec le compactage de la dette. La commune nouvelle a aussi permis de connaître une augmentation des dotations de l'État de 8,16 % en 2016, puis de 3,30 % en 2017; alors que les communes qui n'ont pas créé de communes nouvelles ont connu des réductions de 15 à 20 % de ces mêmes dotations.

Beaupréau-en-Mauges dispose donc encore de moyens que nous aurions perdus si nos dix communes ne s'étaient pas regroupées.

Ce sont désormais les commissions municipales qui, dans une coresponsabilité partagée, et en lien avec les 23000 habitants de Beaupréau-en-Mauges, ont à gérer ces moyens pour entretenir au mieux notre patrimoine commun et pour optimiser la construction des équipements nécessaires.





# Un nouveau site plus proche de vous

IL ÉTAIT TRÈS ATTENDU... LE NOUVEAU SITE INTERNET DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ET DE SES COMMUNES DÉLÉGUÉES EST OFFICIELLEMENT EN LIGNE! UNE ADRESSE UNIQUE : [WWW.BEAUPREAUENMAUGES.FR](http://WWW.BEAUPREAUENMAUGES.FR)

Découvrez ce nouveau site moderne et dynamique qui propose de nombreuses fonctionnalités: carte interactive, agenda partagé des manifestations, annuaires partagés des associations, des professionnels et des services publics du territoire, pictos d'accès direct, co-marquage avec le site [service-public.fr](http://service-public.fr)...

Il s'adapte aux périphériques tels que les smartphones, tablettes, ordinateurs portables...pour vous permettre de consulter facilement ses rubriques et actualités!

La structure du site est à l'image de la nouvelle organisation territoriale, puisqu'il est organisé sur deux niveaux d'information, le premier dédié à la commune nouvelle, le deuxième dédié aux communes déléguées.

Vous pouvez ainsi naviguer facilement entre les deux niveaux d'informations, et accéder directement aux rubriques des communes déléguées via la carte interactive du territoire en page d'accueil ou via le menu en haut de page.

Ce site portail unique regroupe ainsi toutes les informations relatives aux actions et équipements de la commune de Beaupréau-en-Mauges et de ses communes déléguées, et remplace donc les sites existants.

Le site n'est pas figé, son contenu est vivant et évolue sans cesse en fonction des actualités et des projets du territoire; alors restez connecté(e) et devenez acteur de ce nouveau site!

## PAGE D'ACCUEIL DU SITE

Interface graphique et structure de la page similaires pour chaque commune (rubriques, agenda, actualités...)

**Repère de navigation**  
Le logo vous indique si vous vous situez sur une page commune nouvelle ou commune déléguée

**Menu déroulant**  
de la commune active  
À droite : barre de recherche

**Panneaux défilant**  
Photos représentatives de la commune

**Affichage des actualités**  
Aperçu des 4 dernières actualités de la commune active + accès vers l'intégralité des actualités

**Accès aux communes déléguées**  
par le menu en haut ou la carte dynamique

**Pictos d'accès directs**  
Accès directs vers des rubriques spécifiques (mes démarches, actualités, organiser une manifestation, annuaire des associations, annuaire des commerces, marchés publics, horaires mairies annexes ou hôtel de ville, publications, Facebook de Beaupréau-en-Mauges)

**Autres accès directs**  
AGENDA  
ANNUAIRES  
MANIFESTATIONS  
PUBLICATIONS  
EN IMAGES

**Affichage des coordonnées + horaires d'ouverture**  
de la mairie annexe ou de l'hôtel de ville



## Une offre éducative diversifiée sur le territoire : focus sur l'école Jean-de-La-Fontaine de La Chapelle-du-Genêt

AVEC 7 ÉCOLES PUBLIQUES ET 10 ÉCOLES PRIVÉES, BEAUPRÉAU-EN-MAUGES DISPOSE D'UNE OFFRE ÉDUCATIVE DIVERSIFIÉE ET BIEN RÉPARTIE SUR SON TERRITOIRE. L'OBJECTIF DE LA COMMUNE NOUVELLE EST BIEN ENTENDU DE PÉRENNISER L'ENSEMBLE DE CES ÉTABLISSEMENTS AFIN QUE CHAQUE COMMUNE DÉLÉGUÉE SOIT EN CAPACITÉ D'OFFRIR CE SERVICE DE PROXIMITÉ AUX FAMILLES.

AU COURS DES PROCHAINES PUBLICATIONS, NOUS FERONS RÉGULIÈREMENT UN FOCUS SUR NOS ÉCOLES, SUR LEUR FONCTIONNEMENT ET LEURS PROJETS. NOUS ÉVOQUERONS ÉGALEMENT LES SERVICES PÉRISCOLAIRES QUI Y SONT RATTACHÉS.

**La Chapelle-du-Genêt: une pédagogie alternative au service des enfants de l'école publique Jean-de-La-Fontaine**  
Cette série débute par l'école Jean-de-La-Fontaine de La Chapelle-du-Genêt, une école de 3 classes qui dispose de services périscolaires de qualité et bénéficie de locaux de restauration fonctionnels et agréables, réalisés en 2013.

Dans cette école, les enseignantes, formées, entre autres, à la pédagogie Montessori, proposeront aux élèves, dans le respect des programmes nationaux, des parcours individualisés, des ateliers de manipulation en utilisant du matériel adapté aux rythmes

de l'enfant. Tout cela dans un environnement qui privilégie le bien-être et la bienveillance lors des apprentissages. Les trois enseignantes recevront au cours de cette année scolaire la formation nécessaire à la mise en œuvre de ces méthodes d'enseignement et pourront ainsi offrir à leurs élèves, dès la rentrée prochaine, les outils nécessaires à l'application de ces pédagogies alternatives.

Pour les modalités d'inscriptions ou pour tout autre renseignement, vous pouvez dès à présent contacter la Directrice Nathalie Bouyer.

Tél : 02 41 63 68 20

Mail : ce.0490399t@ac-nantes.fr

**Des portes ouvertes auront lieu le samedi 17 mars de 10h à 12h, à La Chapelle-du-Genêt.**

Inscriptions possibles pour tous les enfants nés à partir de 2016 et domiciliés à La Chapelle-du-Genêt ou à Saint-Philbert-en-Mauges. Pour les familles qui habitent dans une autre commune déléguée de Beaupréau-en-Mauges, il sera possible de demander une dérogation. La Commission de dérogation se prononcera en fonction des capacités d'accueil de l'établissement et de l'équilibre des effectifs sur l'ensemble des écoles publiques de son ressort.

## COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE & JUMELAGE

### Former les jeunes roumains à l'encadrement

DANS LA CONTINUITÉ DES ÉCHANGES AVEC LA COMMUNE DE POSESTI EN ROUMANIE, AVEC LAQUELLE NOTRE COMMUNE EST JUMELÉE, PLUSIEURS FAMILLES DU TERRITOIRE SE SONT RENDUES L'ÉTÉ DERNIER DANS CE VILLAGE ROUMAIN AFIN DE CONSOLIDER LES LIENS DE PARTENARIAT ENTRE LES DEUX COMITÉS DE JUMELAGE.

Ce voyage avait notamment pour but d'échanger sur les activités mises en place dans le domaine de l'enfance et la jeunesse dans le cadre du jumelage : échange inter-lycées en octobre 2016, séjour interculturel en France en juillet 2017, formation à l'animation, centre de loisirs du 7 au 21 août 2017.


En effet l'été dernier, deux formateurs de l'association Familles Rurales, accompagnés de deux diplômées BAFA Roumaines, ont formé à l'animation près de 10 jeunes de la région de Posesti.

D'autres initiatives sont envisagées pour l'avenir : refaire à Posesti une session de formation copilotée par les quatre mêmes formateurs et la création de centres de loisirs dans d'autres communes du territoire.

Une belle aventure de fraternité européenne.

#### Renseignements :

Courriel : jumelage.posesti@beaupreauenmauges.fr

 @comitedejumelagecentremaugesposesti/

#### ENGAGEMENT CITOYEN EUROPÉEN

Mise en place de services civiques français auprès des collectivités roumaines.

*Tu as entre 18 et 25 ans, et tu souhaites mener une action de solidarité dans le cadre de la coopération décentralisée en Roumanie.*

*Tu peux prendre contact auprès du Point Information Jeunesse (PIJ) au Centre Social Evre et Mauges en appelant le 02 41 63 06 33.*



**MAIN DANS LA MAIN  
POUR UNE SOCIÉTÉ  
PLUS SOLIDAIRE**



## Restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques : lancement du Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV)

EN OCTOBRE DERNIER, LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE) S'EST RÉUNI POUR VALIDER DÉFINITIVEMENT LE PROJET DE SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DES BASSINS EVRE - THAU - SAINT DENIS. DANS LE CADRE DE SA MISE EN ŒUVRE, LE SYNDICAT MIXTE DES BASSINS EVRE - THAU - SAINT DENIS (SMIB), EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE ET LA CLE, A LANCÉ SON APPEL À PROJET LE " CONTRAT RÉGIONAL DE BASSIN VERSANT ".

À travers cet appel à projet, il s'agit de recenser tous les projets susceptibles de contribuer aux objectifs et à la mise en œuvre du SAGE, dans les domaines suivants : la restauration des milieux aquatiques, la préservation et la restauration des zones humides, la reconquête de la qualité de l'eau, l'amélioration de la gestion

quantitative, la gouvernance de l'eau et la communication.

Sur le territoire de Beaupréau-en-Mauges, plusieurs actions ont été identifiées par la commission environnement et pourraient ainsi intégrer ce CRBV : l'aménagement du site de l'ancienne station de La Chapelle-du-Genêt, la restauration

de la continuité écologique sur l'Èvre à la Jubaudière et le Montatais à Jallais, ou encore la mise en place de clôtures pour les éco-parcs de La Poitevine et Villedieu-la-Blouère.

Les actions retenues dans le cadre du CRBV pourront bénéficier d'un financement régional allant de 10 à 80 %.



L'Èvre traverse le territoire de Beaupréau-en-Mauges

## Voitures électriques : Beaupréau-en-Mauges roule au vert !

SOUCIEUSE DE DIMINUER SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE, LA COMMUNE A FAIT LE CHOIX DE REMPLACER 4 DE SES VÉHICULES DE PLUS DE 9 ANS, PAR LA LOCATION, SUR 5 ANS, DE 5 VOITURES ÉLECTRIQUES DE TYPE ZOE DE LA GAMME 2017.

Ces nouveaux véhicules, d'une autonomie réelle de 300 km, se rechargent sur borne électrique ou sur simple prise domestique et sont adaptés aux déplacements des agents sur le territoire.

Ce remplacement a permis de réaliser des économies puisque la collectivité a pu bénéficier de la prime écologique de 4 000 € et de la prime bonus de 6 000 € par véhicule.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la transition énergétique souhaitée par l'État et portée par la loi de 2015. La réflexion sera éventuellement engagée sur les prochains remplacements, y compris pour des utilitaires, et cela dans une approche budgétaire maîtrisée.



Réception des véhicules électriques par les élus et agents utilisateurs.



# Un nouveau service, maillon essentiel au respect des procédures et aux économies d'échelle

LE SERVICE « ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE » A ÉTÉ CRÉÉ AVEC LA MISE EN PLACE DE LA COMMUNE NOUVELLE, POUR RÉPONDRE À LA RÉGLEMENTATION DE MANIÈRE SÉCURISÉE. DEPUIS MAINTENANT DEUX ANNÉES D'EXISTENCE, CE SERVICE CONNAÎT UN VOLUME DE CONSULTATIONS EN CONSTANTE AUGMENTATION.

En effet, sur 2017, 40 consultations de diverses natures (travaux de réhabilitation de bâtiments, de constructions neuves, d'aménagement d'espaces verts, de voirie, d'achats de fournitures et de prestations de services) ont été lancées avec des enveloppes financières comprises entre 15 000 € HT et 1 500 000 € HT (sur la durée totale du marché). Pour les achats inférieurs à 15 000 € HT, des mises en concurrence sont effectuées, mais sont simplifiées dans la procédure.

Le rôle majeur de ce service est de regrouper les achats par famille et d'organiser les consultations en respectant les règles des marchés publics.

Ces règles sont l'outil juridique pour conclure une dépense, permettant de respecter :

- Les principes de liberté d'accès à la commande publique pour tous les opérateurs économiques,
- L'égalité de traitement des candidats,
- La transparence des procédures.

Le service doit veiller aussi à optimiser les procédures pour réduire les coûts administratifs de gestion.

En parallèle, pour renforcer l'intervention du service, les élus ont fixé les objectifs suivants :

- Respect des règles de la comptabilité publique et de la commande

publique,

- Optimisation et rationalisation des procédures et des achats.

En regroupant les achats par famille, la collectivité a réussi à faire des économies plus ou moins importantes en fonction du montant initial de référence.

Il reste à poursuivre ce regroupement des achats en donnant priorité sur les postes de dépenses où les économies seront au rendez-vous.

Bien entendu, les critères de choix ne se limitent pas seulement au prix mais également à la qualité de l'achat, avec une vigilance sur la proximité.

## EXEMPLES D'ÉCONOMIES RÉALISÉES

### Entretien des clochers des églises

2 800 € sur 4 ans  
soit 24,31 % d'économie\*

### Assurances - responsabilité civile - dommages aux biens - flotte automobile

98 000 € sur 4 ans  
soit 23,69 % d'économie\*

### Nettoyage des vitreries

4 200 € sur 1 an  
soit 29,37 % d'économie\*

### Assurance "risques statutaires"

185 500 € sur 3 ans  
soit 29,94 % d'économie\*

### Fourniture de matériels et de produits d'entretien

22 500 € sur 3 ans  
soit 17,65 % d'économie\*

### Fournitures administratives

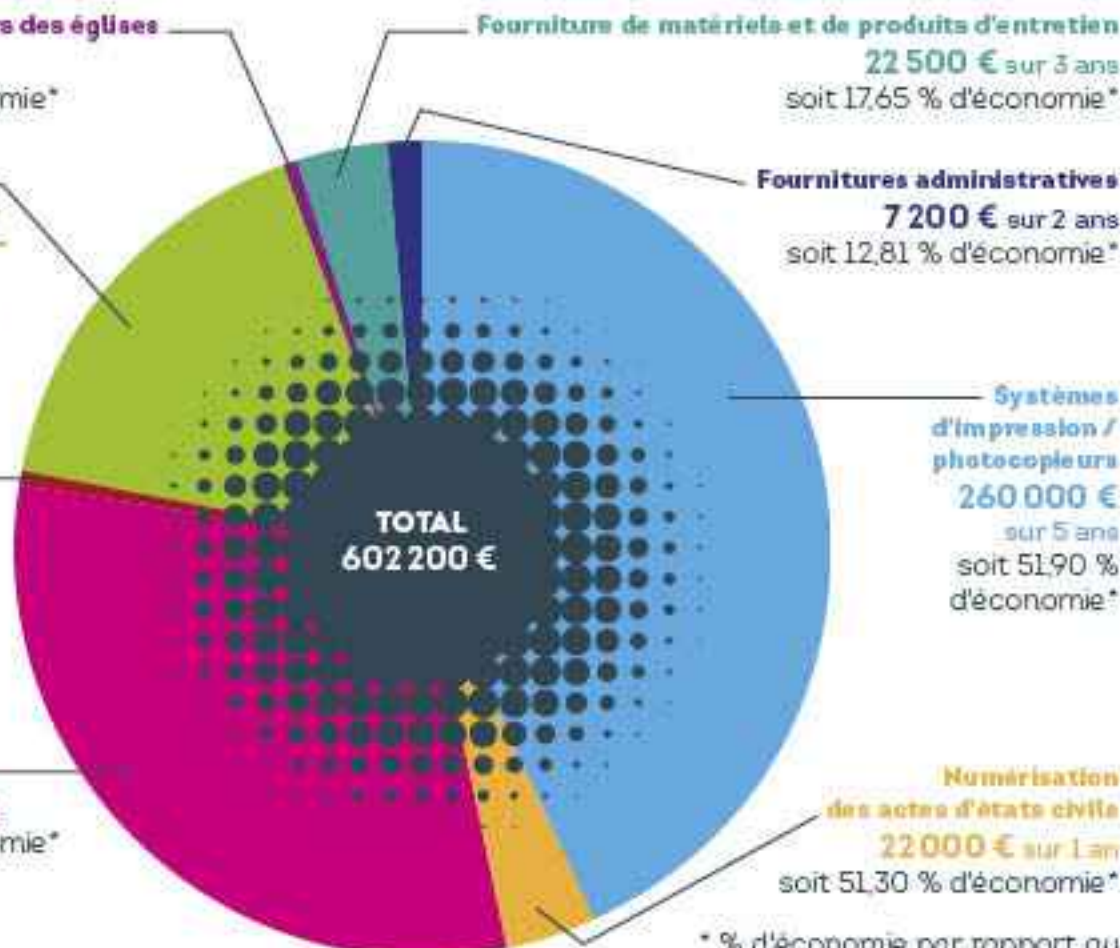
7 200 € sur 2 ans  
soit 12,81 % d'économie\*

### Systèmes d'impression / photocopieurs

260 000 € sur 5 ans  
soit 51,90 % d'économie\*

### Numérisation des actes d'état civil

22 000 € sur 1 an  
soit 51,30 % d'économie\*



\* % d'économie par rapport au montant initial de la dépense



## Brèves de l'économie

### REBOND DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Nous avons pu constater un rebond indéniable de l'activité économique sur le 2<sup>e</sup> semestre 2017, même si la concrétisation des projets est différente selon les secteurs. Un nombre assez important d'entreprises ont d'ailleurs du mal à recruter les personnels qualifiés, que ce soit dans l'artisanat ou dans l'industrie ; ce qui tend à confirmer l'existence d'un chômage structurel, cependant faible dans notre région.

Même si l'activité commerciale est parfois difficile, elle est cependant dynamique, avec par exemple la reprise « du Pict » à La Poitevinière, l'arrivée du Mc Donald's, l'installation d'une crêperie dans le centre de Beaupréau...

D'autres projets sont bien avancés :  
- l'ouverture prochaine du Brico Cash à Beaupréau

- l'implantation de la société « La Rénovation Choletaise » à Jallais.  
- l'extension de la société de maçonnerie Delaunay et des parkings de la société Saveurs des Mauges, au Pin-en-Mauges.

Nous vous informerons dans les prochains Mag d'autres projets...

## Un coup d'accélérateur au projet collectif de méthanisation

LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE 2015 A POUR OBJECTIF, EN AUTRE, DE PORTER LA PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES À 23 % EN 2020 ET 32 % EN 2030. LES INITIATIVES SONT DÉJÀ NOMBREUSES SUR LE TERRITOIRE DES MAUGES. ON PEUT CITER LE PHOTOVOLTAÏQUE, L'ÉOLIEN ET DEPUIS PEU LA MÉTHANISATION.

Mauges Communauté accompagne ce changement et, à travers son plan climat, a favorisé et investi dans le développement de la dorsale gaz qui relie Trémontaines à Saint Florent-le-Vieil, en passant notamment par Jallais, La Poitevinière et le Pin-en-Mauges. Vous avez sans doute constaté les travaux en cours, il s'agit là de préparer l'avenir et renforcer l'attractivité du territoire (encrage d'entreprises, desserte de particuliers...).

Dès 2014, les élus de Beaupréau-en-Mauges et de Montrevault-sur-Evre ont initié un projet de méthanisation collective (fabrication de biogaz qui se dégage naturellement lors de la décomposition des effluents d'élevages en absence d'oxygène). Le réseau gaz permet à une cinquantaine d'exploitations des deux communes de s'investir pleinement dans ce projet, en y injectant directement leur production et ainsi alimenter en gaz naturel quelques habitations et des entreprises locales. Ils sont réunis dans la SAS Méthamauges créée en décembre 2016.

Deux unités sur le territoire

La consultation des constructeurs est en cours, les constructions sont pré-

vuees en 2018, avec pour objectif la production de gaz dans le réseau en 2019.

Deux unités sont envisagées, une à Beaupréau, l'autre à La Poitevinière et traiteront 100 000 tonnes d'effluents par an, pour produire au total 22 500 MWH par an. Ce procédé permettra ainsi une économie en CO<sup>2</sup> équivalente à 2 350 voitures roulant chacune 15 000 km/an.

Un projet vecteur de transition écologique

Les intérêts pour ces agriculteurs sont multiples: diminution du recours à l'azote minérale en mutualisant les plans d'épandage, diminution des recours aux herbicides, diminution du

besoin de main-d'œuvre, production d'une énergie renouvelable, économie de gaz à effet de serre, création d'emplois non délocalisables, création de valeur ajoutée sur leurs exploitations et sur le territoire...

Les élus y voient un moyen de développer la transition énergétique, mais aussi de conforter les exploitations agricoles qui façonnent nos collectivités, au travers d'un projet industriel. Il s'agit aussi d'accompagner les fermes dans le bouleversement économique et environnemental qui a déjà démarré. C'est la preuve que société civile, économie, agriculture et environnement peuvent agir ensemble!



Ensemble des partenaires porteurs du projet - La méthaniseur





## Accessibilité des ERP : vigilance aux arnaques

DE NOMBREUSES ENTREPRISES DU TERRITOIRE ONT ÉTÉ RÉCEMMENT DÉMARCHÉES CONCERNANT LA MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ DE LEURS ÉTABLISSEMENTS. ATTENTION, CECI EST PEUT-ÊTRE UNE ARNAQUE.

La loi du 11 février 2005 a prévu la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public (ERP) pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les établissements qui ne se sont pas mis en conformité avec la loi sont tenus de déposer en mairie ou en préfecture un dossier d'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), qui permet d'engager les travaux nécessaires dans un délai limité.

Dans le cadre d'un démarchage commercial réalisé par courrier, par courriel ou par téléphone, des entreprises proposent à des professionnels (commerçants, professions libérales, indépendants) la réalisation de diagnostic d'accessibilité de leurs locaux, après les avoir informés des sanctions en-

courues en cas de non-respect de la réglementation.

Ces sollicitations ont pour but de faire croire que le recours à ce service est obligatoire et qu'il est proposé par un organisme officiel ou agréé.



Les professionnels sont incités à remplir un formulaire en ligne et à fournir leurs coordonnées bancaires puis sont prélevés de sommes plus élevées que celles initialement énoncées lors du démarchage.

Nous appelons chaque professionnel à la plus grande vigilance face à ces démarchages commerciaux proposant des diagnostics accessibilité pour les établissements. N'hésitez pas à vous informer auprès des services de la mairie, de la préfecture ou des chambres des métiers et de l'artisanat sur la fiabilité de l'entreprise avant de contracter avec elle et ne donnez jamais vos coordonnées bancaires par téléphone !

## SSIAD : DES PROFESSIONNELLES AUX PETITS SOINS

LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD) EST UN SERVICE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE BEAUPREAU-EN-MAUGES. IL PEUT ACCOMPAGNER 47 PERSONNES ET INTERVIENT SUR LE TERRITOIRE DES 10 COMMUNES DÉLÉGUÉES DE BEAUPREAU-EN-MAUGES, ET CELLES DU MAY-SUR-EVRE ET BÉGROLLES-EN-MAUGES.

Le SSIAD couvre un espace géographique comportant 28 500 habitants dont 24 % sont âgés de 60 ans et plus (avec 9,6 % âgés de 75 ans et plus).

### Qui est concerné ?

Le SSIAD intervient sur prescription médicale pour une personne qui rencontre des problèmes de santé, retour d'hospitalisation, chute, aggravation de l'état de santé, convalescence, fin de vie ou préparation à l'entrée en structure.

Les personnes âgées de plus de 60 ans, atteintes le plus souvent d'affections neurologiques, motrices ou de la maladie d'Alzheimer, peuvent y faire appel. 107 personnes ont été accompagnées en 2016.

### La démarche

Après prescription, l'entourage personnel, médical ou social prend contact avec le SSIAD. L'infirmière coordinatrice rencontre les deman-

deurs pour évaluer ensemble les besoins. Avec la personne et son entourage, elle formalise son « projet personnalisé ». Le SSIAD intervient en coordination et en complémentarité des autres intervenants (infirmiers libéraux, aides à domicile...).

### Pour quels soins ?

L'aide-soignante ne pratique aucun acte technique (prise de sang, piqûre...). Elle réalise, sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice, des soins d'hygiène et des surveillances cliniques. Elle aide à la mobilisation, apporte conseils et soutien psychologique. Elle est attentive au respect des habitudes de la personne, de sa dignité, de son autonomie et de sa sécurité.

La recherche constante de la qualité du service a été l'objet pour 2017 de :

- La révision du projet de service avec une implication de toute l'équipe soignante,



L'aide-soignante accompagne le patient en adaptant les soins à sa pathologie et ses capacités.

- La mise en place de la télétransmission à partir d'un smartphone.

### Qui contacter ?

SSIAD du Centre Mauge s  
8, rue du sous-préfet Barré  
Beaupréau  
49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES  
Tél. 02 41 71 76 85  
ssiad@beaupreauenmauges.fr  
Accueil de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.



## Plan Local d'Urbanisme : place au futur règlement

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) DU PLU ONT ÉTÉ DÉBATTUES LE 28 FÉVRIER 2017 PAR LES ÉLUS. CES CHOIX VONT DÉSORMAIS ÊTRE RETRANSCRITS À L'ÉCHELLE DES PARCELLES CADASTRALES : C'EST LA PHASE DE TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE.

Cette tâche est très précise et doit toujours se référer à l'intérêt général. Les fruits de ce travail seront ensuite retranscrits dans plusieurs documents.

Les voici :

> Le règlement graphique où toutes les parcelles du territoire sont englobées dans un zonage en fonction de leur vocation. Voici les principaux zonages :

UA - UB : les zones urbaines plutôt mixtes (habitat, commerces etc.)

UY : les zones urbaines avec de l'activité économique comme vocation principale,

AU : les secteurs à urbaniser,

N : les zones naturelles et forestières,

A : les zones agricoles.

Dans ce même document apparaissent aussi :

- Les granges et moulins pouvant être transformés en habitation et/ou en gîtes. Pour ce travail de pré-identification de ces changements de destination, les élus se sont appuyés sur les critères

proposés dans la charte d'agriculture et d'urbanisme du Maine-et-Loire. Les bâtiments pré-identifiés sont situés sur des sites où aucune activité agricole n'existe, et ont une valeur architecturale et patrimoniale, des volumes suffisants pour pouvoir être valorisés, entre autres.

- Le petit patrimoine à conserver, tels que les puits et douets, les calvaires, les pigeonniers, lavoirs, ouvrages d'arts, etc.

> Le règlement écrit qui édicte les règles d'occupation et d'utilisation du sol en fonction de la vocation des zones et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sont en cours de réflexion.

Vous voulez faire part de vos suggestions ou remarques aux élus ? C'est possible en écrivant à M. le Maire ou en complétant les registres de concertation en mairies annexes ou à l'hôtel de ville. Restez attentifs, dans quelques mois auront lieu des réunions publiques et une enquête publique sur l'arrêt du PLU.

### ÉTAPES DU PLU

2015/2016 > Diagnostic territorial

1<sup>er</sup> trimestre 2017 > Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

2017/2018 (en cours) > Règlement (graphique et écrit) et les Orientations d'Aménagement et de Programmation

Printemps 2018 > Arrêt (Enquête publique et consultations)

↓ Fin 2018 > Approbation

## Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à Beaupréau-en-Mauges : plus qu'une année pour en profiter !

L'OPAH de la commune de Beaupréau-en-Mauges est prolongée exceptionnellement jusqu'en décembre 2018, alors profitez de ce dispositif sans plus attendre !

Cette opération vise à améliorer la performance énergétique des logements, à favoriser le maintien à domicile des personnes vieillissantes ou handi-

capées, à lutter contre l'habitat dégradé, ou requalifier les logements locatifs. Sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants, avec des engagements de location pour les bailleurs, il est possible de bénéficier de conseils techniques et administratifs, et du dispositif de subventions exceptionnelles, et ce gratuitement, auprès du cabinet

mandaté par la commune : Citémétrie. Les propriétaires ont ainsi jusqu'au 31 décembre 2018, dernier délai, pour engager un dossier de demande de subventions auprès de Citémétrie.

#### Contact

Citémétrie - 4 rue Evain  
49000 Angers - 02 52 35 03 91  
citemetrie49@citemetrie.fr

## LE GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES (GDON)

Avec la nouvelle organisation territoriale de Beaupréau-en-Mauges, un nouveau bureau pour le GDON a été créé, afin d'assurer la lutte, l'observation et le comptage des organismes nuisibles et invasifs sur le territoire : ragondins, corbeaux, frelons asiatiques, chenilles processionnaires, choucas, pigeons Bizet... Le but du GDON étant de contrôler, de maîtriser et de réguler ces espèces nuisibles qui peuvent engendrer des dégâts considérables.

Chaque commune déléguée de Beaupréau-en-Mauges possède désormais

deux représentants qui ont été nommés et sont identifiés en mairie annexe.

Le bureau du GDON vous demande à tous d'être acteurs, en remontant vos prélèvements et vos observations concernant les espèces nuisibles citées ci-dessus. Nous vous rappelons également qu'il est important de prévenir vos responsables communaux à chaque découverte de nid de frelons asiatiques.

La commission environnement de Beaupréau-en-Mauges remercie les bénévoles du GDON pour le travail réalisé, indispensable à la salubrité du territoire.



Ragondin

Photo



## L'éveil musical en milieu scolaire

TRENTE PROJETS « MUSIQUE À L'ÉCOLE » SONT PROGRAMMÉS CHAQUE ANNÉE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE À DESTINATION DES CLASSES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES QUI EN FONT LA DEMANDE.

Gérés par l'école de musique et financés par la commune de Beaupréau-en-Mauges, ces projets représentent une ouverture artistique gratuite pour tous les enfants du territoire et sont élaborés par les enseignants des écoles en partenariat avec l'inspection académique de l'Éducation Nationale.

L'école de musique met à disposition des écoles 2 professeurs titulaires d'un diplôme universitaire de musicien in-

tervenant: François Xavier Réthoré et Sébastien Glet. Ces intervenants sont des artistes musiciens, des pédagogues mais aussi des acteurs de développement culturel. Grâce à leurs compétences ils apportent un soutien technique, artistique et culturel aux activités d'éducation musicale conduites par les écoles. Ces interventions intègrent également 4 projets d'orchestre à l'école (orchestre à vent et orchestre à cordes).



Écouter, regarder et danser... l'éveil musical contigue plusieurs sens, en permettant aux enfants de découvrir la musique tout en s'amusant.

## ÇA BOUGE AU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES!

FAITES PLACE AU NUMÉRIQUE! POUR VOUS, DEUX NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE GRATUITS VIENNENT DE FAIRE LEUR APPARITION.



Besoin d'un coup de main? Envie de nouvelles découvertes? Nous avons la solution!

De chez vous, profitez gratuitement de notre offre d'autoformation à « toutapprendre.com ».

De nombreux cours sont proposés dans différents domaines: bureautique, internet, soutien scolaire, multimédia, remise à niveau adultes, langues, permis et code... Tout le monde y trouvera son bonheur alors venez tester!

Pour profiter de ces services, rien de plus simple: envoyez le nom du service désiré (tout.apprendre.com ou/et 1DTouch) suivi de vos nom, prénom et numéro d'adhérent notés sur votre carte de bibliothèque à l'adresse suivante: [bibliotheques@beaupreauenmauges.fr](mailto:bibliotheques@beaupreauenmauges.fr)



Envie de musique? 1DTouch est là pour répondre à votre demande

Mais 1DTouch c'est quoi? Il s'agit d'une plateforme musicale, gratuite, sans pub et en écoute

illimitée. Retrouvez plus d'1 500 000 titres de musiques indépendantes: chanson française, variétés internationales, classique, rap, reggae, jazz/blues, musique pour enfants... N'hésitez plus, laissez-vous porter par la musique!

## L'Èvre, un patrimoine commun à valoriser et promouvoir

Les 16, 17 et 18 août derniers, une dizaine d'élus des trois communes nouvelles de Beaupréau-en-Mauges, Montrevault-sur-Èvre et Mauges-sur-Loire se sont retrouvés pour parcourir l'Èvre en alternant différents modes de transport: en canoë, à vélo et à pied. En effet, l'Èvre, véritable colonne vertébrale des Mauges, prend sa source dans la commune de Vezins et se jette dans la Loire en traversant notamment ces trois communes nouvelles de Mauges Communauté.

Cette initiative a été portée par le « groupe Èvre », constitué au début de l'année 2017, et regroupant des élus des trois territoires, de compétences et intérêts divers (patrimoine, économie, agriculture, tourisme, environnement...).

Cette démarche collective avait pour but premier de réfléchir ensemble au patrimoine



Découverte sportive de l'Èvre et du patrimoine environnant dans une ambiance conviviale

commun autour de cette rivière, en évaluant notamment son potentiel, afin d'élaborer ensuite un projet de territoire global autour de différentes thématiques: tourisme, restauration, sports de nature, patrimoine, agriculture, pêche, biodiversité et qualité de l'eau.

La prochaine étape consistera en l'organisation de réunions thématiques auxquelles



seront conviés les acteurs actuels et potentiels ou ceux qui sont simplement intéressés par la démarche, qu'ils soient restaurateurs, hébergeurs, organisateurs de loisirs de plein air, associations sportives...

À terme, la démarche pourrait conduire à l'écriture d'un plan d'actions avec tous les acteurs en lien avec l'Èvre.





**AGRANDISSEMENT DES BÂTIMENTS  
TECHNIQUES MUNICIPAUX À JALLAIS**

Les travaux d'agrandissement des locaux vont commencer à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Par la suite, des clôtures seront installées pour protéger la zone.



**STATION D'ÉPURATION DE VILL...**

Face à l'augmentation démographique, des travaux ont été engagés en 2016 pour la construction d'une nouvelle station d'épuration. Celle-ci est en service depuis...



**INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA POITEVINIÈRE**

Après plusieurs mois de réhabilitation, les anciens locaux de l'école primaire ont laissé place à la nouvelle bibliothèque communale. L'inauguration de la bibliothèque a été réalisée le 21 octobre 2017 en présence du public venu en nombre pour découvrir les nouveaux locaux.



**PROJET D'EXTENSION**

Le chantier d'agrandissement débutera au printemps prochain. Ce projet, financé par des effectifs, vise à créer deux nouveaux locaux.

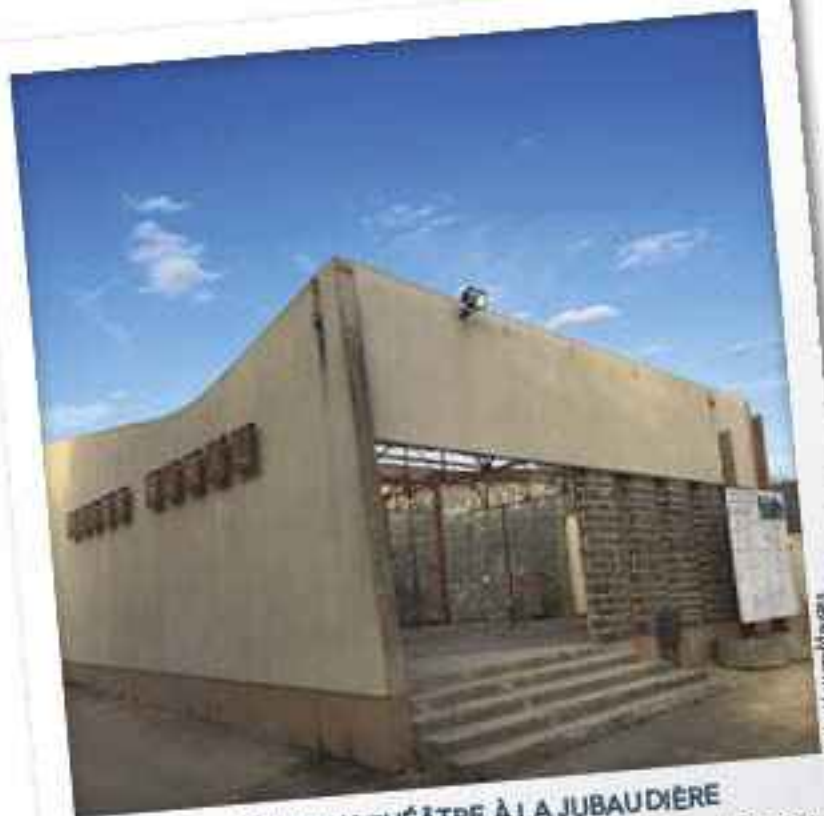




### EDIEU-LA-BLOUÈRE

de la commune, des travaux  
ction d'une nouvelle station  
is mai 2017.

AL/C



### UN NOUVEAU THÉÂTRE À LA JUBAUDIÈRE

La nouvelle salle de théâtre « l'expression » remplacera bientôt le foyer rural. Les travaux de réhabilitation du site, commencés durant l'été 2017, se termineront en juin 2018.

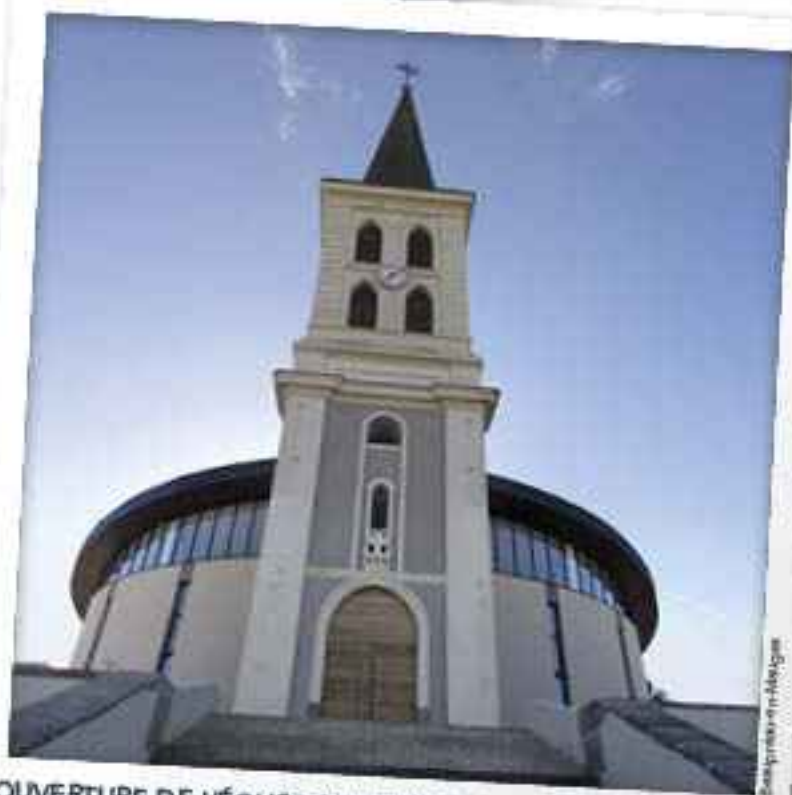
De la photo de M. M. M. M. M.



### FIN DE L'ÉCOLE JULES FERRY

et de l'école Jules Ferry débutera au  
et qui répond à une augmentation  
x classes supplémentaires ainsi qu'un

C.B. - Merland



### OUVERTURE DE L'ÉGLISE SAINT PIERRE AUX LIENS DE GESTÉ

Le 23 décembre dernier, la collectivité a mis à disposition l'église de Gesté aux paroissiens, à l'occasion d'une cérémonie d'ouverture en présence de M. Michalak, Sous-préfet de Cholet et Mgr Delmas, Evêque d'Angers. Les visiteurs ont pu découvrir la qualité architecturale de cet édifice moderne de 450 places.

De la photo de M. M. M. M. M.



JANVIER

DU VENDREDI 12 AU DIMANCHE 14

> Peinture  
**EXPOSITION DE L'ATELIER DE PEINTURE**  
 du Centre Social Evre et Mauges  
 > Centre culturel de la Loge / Salle Renée Plard

SAMEDI 13 / MARDI 16 /  
 VENDREDI 19 / SAMEDI 20 > 20h30  
 DIMANCHE 14 / DIMANCHE 21 > 15h

> Théâtre  
**« TOUT BAIGNE » DE PASCAL ELBE**  
 Théâtre Amateur Bellopratrain  
 > Centre culturel de la Loge / Salle François Périer  
 Résa : 02 41 75 38 34



Théâtre amateur Bellopratrain

SAMEDI 27

> Chanson  
**« LES TRÉSORS DE SALVADOR » - LAURENT ND**  
 Saison 2017-2018 Scènes de Pays  
 > 20h30 / Centre culturel de la Loge / Salle François Périer  
 Résa : 02 41 75 38 34



Les Trésors de Salvador

SAMEDI 27 / DIMANCHE 28

> Théâtre  
**« Y A DU PIN SUR LES PLANCHES »**  
 > Salle Relais du Bois - Pin-en-Mauges  
 Rens. : 02 41 70 00 25

FÉVRIER

VENDREDI 2 / SAMEDI 3 /  
 VENDREDI 9 / SAMEDI 10

> Théâtre  
**« Y A DU PIN SUR LES PLANCHES »**  
 > Pin-en-Mauges - Salle Relais du Bois  
 Rens. : 02 41 70 00 25

MARDI 6

> Théâtre  
**« MADAME BOVARY » DE GUSTAVE FLAUBERT**  
 Atelier Théâtre Actuel, Théâtre du Poche Montparnasse et Cie La fiancée du requin  
 Saison 2017-2018 Scènes de Pays  
 > 20h30 / Centre culturel de la Loge / Salle François Périer  
 Résa : 02 41 75 38 34



Atelier Théâtre Actuel

SAMEDI 17

> Musique classique  
**« LES RÉSIDENCES DE L'ONPL EN ANJOU »**  
 Orchestre National des Pays de la Loire sous la direction d'Elena Schwarz  
 1<sup>ère</sup> partie: Orchestre à Cordes 1<sup>er</sup> cycle et Orchestre Symphonique des Mauges  
 Saison 2017-2018 Scènes de Pays  
 > 20h30 / Centre culturel de la Loge / Salle François Périer  
 Résa : 02 41 75 38 34



Marc-Ilharcourt

DIMANCHE 18

> Théâtre  
**« ONCLE VANIA » D'ANTON TCHEKHOV**  
 Grain de théâtre  
 > 15h30 / Andrezé - Salle du Prieuré  
 Résa : 02.41.58.34.77  
 graindetheatre@gmail.com

DU SAMEDI 17 FÉVRIER AU  
 DIMANCHE 18 MARS

> Arts Plastiques  
**« BIS' ART 2018 » - EXPOSITION MUNICIPALE**  
 Dominique Bellanger (peinture) et Eliane de Tayrac (volumes en albâtre)  
 > de 15h à 18h  
 Centre culturel de la Loge / Salle Renée Plard

MARS

SAMEDI 3

> Musique et chant  
**CONCERT DES COMPAGNONS DE LA TOURLANDRY**  
 > Église de Gesté  
 Rens. : 02 41 56 64 56

SAMEDI 3 / DIMANCHE 4 /  
 VENDREDI 9 / SAMEDI 10 /  
 VENDREDI 16 / SAMEDI 17

> Cabaret - variétés  
**SÉANCES DE VARIÉTÉS**  
 Foyer des Jeunes  
 > Pin-en-Mauges - Salle Relais du Bois  
 Résa : 06 44 25 13 08



Lyane Dany-Robert

DIMANCHE 4

> Musique et jonglage  
**« MAPUTO MOZAMBIQUE » CIE THOMAS GUÉRINEAU**  
 Saison 2017-2018 Scènes de Pays  
 > 17h / Centre culturel de la Loge / Salle François Périer  
 Résa : 02 41 75 38 34



## MARS

**VENDREDI 9 / SAMEDI 10**

> Théâtre

« LES BELLES-SŒURS » D'ERIC ASSOUS

Les Tréteaux Jubaudois  
> 20h30 / Centre culturel de la Loge / Salle François Périer  
Résa : 02 41 75 38 34

**MARDI 13**

> Théâtre

« LA STATION CHAMBAUDET » D'EUGÈNE LABICHE – CIE LA FIDÈLE IDÉE

Saison 2017-2018 Scènes de Pays  
> 20h30 / Centre culturel de la Loge / Salle François Périer  
Résa : 02 41 75 38 34

**SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18**

> Arts Plastiques  
EXPOSITION DES ARTISTES AMATEURS

> Gesté - Espace Thévinère

**SAMEDI 17 / DIMANCHE 18 / SAMEDI 24**

> Théâtre

« LES PETITS DES GENÈTS »

Représentations jeunes  
> La Chapelle-du-Genêt - Maison des loisirs - Résa : 02 41 70 97 66

**DIMANCHE 18**

> Théâtre

« ONCLE VANIA » D'ANTON TCHEKHOV

Grain de théâtre  
> 15h30 / Saint-Philbert-en-Mauges  
Salle Commune de loisirs  
Résa : 02.41.58.34.77  
graindetheatre@gmail.com

**DIMANCHE 25 / MARDI 27 / VENDREDI 30 / SAMEDI 31**

> Théâtre

« LES PETITS DES GENÈTS »

Représentations adultes  
> La Chapelle-du-Genêt - Maison des loisirs  
Résa : 02 41 70 97 66

## AVRIL

**DIMANCHE 1<sup>er</sup>**

> Théâtre

« LES PETITS DES GENÈTS »

Représentations adultes  
> La Chapelle-du-Genêt - Maison des loisirs  
Résa : 02 41 70 97 66

**DIMANCHE 8**

> Opérette

« C'EST MAGNIFIQUE »

LUIS MARIANO

et Francis Lopez chanté par le ténor Pierrogeri

> 15h / Centre culturel de la Loge / Salle François Périer  
Résa : 02 41 75 38 34

**DU SAMEDI 7 AU DIMANCHE 15**

> Arts Plastiques

EXPOSITION D'AQUARELLES

Association Expressions / Cours d'Abdou Lamarti

> Tous les jours de 15h à 18h / Centre culturel de la Loge / Salle Renée Plard

**SAMEDI 21**

> Jazz

« TIMEPIECES »

Kyle Eastwood Quintet

Saison 2017-2018 Scènes de Pays

> 20h30 / Centre culturel de la Loge / Salle François Périer  
Résa : 02 41 75 38 34



**DU SAMEDI 21 AU DIMANCHE 29**

> Arts Plastiques

EXPOSITION DE PEINTURES ET SCULPTURES

Association Graines d'art  
Cours de Krystoff Antier

> Tous les jours de 15h à 18h / Centre culturel de la Loge / Salle Renée Plard

**DIMANCHE 29**

> Chant choral

« CONCERT DE PRINTEMPS »

> Gesté - Espace Thévinère  
Rens. : 02 41 56 64 56

## MAI

**VENDREDI 25 / SAMEDI 26 / DIMANCHE 27**

> Arts Plastiques

« PRINTEMPS DES ARTS »

> De 14h30 à 18h45 / Jallais - Salle des fêtes



**SAMEDI 26 / DIMANCHE 27**

> Danse

GALA DE DANSE DE L'A.S.G.O

> La Chapelle-du-Genêt - Maison des loisirs  
Rens. : 02 41 63 03 84

## JUIN

**SAMEDI 2 > 20h30 / DIMANCHE 3 > 15h**

> Danse

GALA DANSE « DANS L'UNIVERS DE TIM BURTON »

Famille Rurales Gesté

> Centre culturel de la Loge / Salle François Périer  
Résa : dansejazzgeste@gmail.com

**DU MERCREDI 6 AU DIMANCHE 17**

> Arts Plastiques

EXPOSITION DE L'ATELIER DU COLLÈGE CHARLES DE FOUCAULD

> Tous les jours de 15h à 18h / Centre culturel de la Loge / Salle Renée Plard

**SAMEDI 9 > 20h30 / DIMANCHE 10 > 15h**

> Danse

GALA DU CENTRE DE LA DANSE DE CHEMILLÉ

> Centre culturel de la Loge / Salle François Périer  
Résa : 06 33 56 62 45

**SAMEDI 16 JUIN**

> Danse

GALA DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE SAINT ANDRÉ DE LA MARCHÉ

> 20h30 / Centre culturel de la Loge / Salle François Périer



# REPÈRES



“  
Nous souhaitons guider  
les personnes pour  
qu'elles trouvent un équilibre  
dans leur vie quotidienne,  
avec les services qui leur  
conviennent le mieux.”



> SOCIAL <

## LE CLIC ACCOMPAGNE LES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE

« Bonjour Mme Renaud, vous allez bien ? Vos problèmes de dos, ça va mieux ? L'acte à domicile est bien passé aujourd'hui ? Vous en êtes où ? ». Christine, Elise, Marie-Chantal, Marina et Marion sont coordinatrices au CLIC de Mauges Communauté. Elles rendent visite à domicile aux personnes âgées qui le demandent. Ces visites permettent de faire un point à un moment de leur vie où certains événements deviennent plus difficiles à surmonter (la maladie, la perte d'autonomie, un deuil ou tout simplement une fatigue passagère). Les tâches quotidiennes deviennent alors plus compliquées à réaliser. Cuisiner, entretenir le logement, faire les courses... : comment faire pour qu'elles soient facilitées ? Qui peut les aider ? Les coordinatrices se déplacent pour orienter les personnes âgées et leurs proches sur les différents services qui existent et surtout pour répondre à leurs questions.

C'est un véritable soutien pour les familles. Ces rencontres leur permettent de prendre le temps de la réflexion, pour choisir les solutions les plus adaptées à leurs besoins et à leurs envies. Au-delà du quotidien, le rôle des coordinatrices est également de les aider à anticiper et à envisager l'avenir en toute sérénité.

### Évaluer les situations au plus près de la réalité

Ces visites à domicile permettent aux coordinatrices de rencontrer les personnes qui ne peuvent pas se déplacer et surtout de voir leurs conditions de vie réelles afin d'évaluer directement leurs besoins. Au plus près des personnes, elles peuvent les conseiller au mieux. C'est un temps privilégié d'échanges, dans le cadre rassurant du foyer, où une relation de proximité et de confiance s'installe avec la personne aidée. ■

Retrouvez en vidéo

sur

[www.maugescommunaute.fr](http://www.maugescommunaute.fr)

des informations sur les services d'aide à domicile et sur les établissements pour personnes âgées.



EN 2017



1 700

personnes âgées ont été aidées par les coordinatrices du CLIC



900

personnes ont été visitées à leur domicile.

> LE SAVIEZ-VOUS? <

EN 2018



Des rencontres conviviales pour les aidants seront organisées dans chaque commune nouvelle.

Retrouvez le

**programme**

en détail, courant 2018

sur [www.maugescommunaute.fr](http://www.maugescommunaute.fr) et dans les magazines de vos communes.

LES PÉRIPÉTIES



DE LÉON

CLIC

BONJOUR LÉON !  
TON BRAS ! MAIS  
QUE T'ARRIVE-T-IL ?

SALUT MADO. LA TUILE !  
JE SUIS TOMBÉ CE MATIN,  
J'AI L'ÉPAULE DÉMISE.

JE NE SAIS PAS COMMENT  
JE VAIS FAIRE TOUT  
SEUL À LA MAISON !

APPELE LE CLIC !

LE CLIC ?

LE SERVICE DE COORDINATION  
ET D'INFORMATION POUR LES  
PERSONNES ÂGÉES.

L'ÉQUIPE EST SUPER, ELLE VA ÉTUDIER  
TA SITUATION ET TE TROUVER DES AIDES.

AH, MERCI  
MADO !

CLIC de Mauges Communauté : le service d'information et de coordination pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage ► Tél. 02 41 71 77 00 ou par mail [CLIC@MAUGESCOMMUNAUTE.FR](mailto:CLIC@MAUGESCOMMUNAUTE.FR)





## DÉFI ZÉRO DÉCHET, POURQUOI PAS VOUS ?



**Bernadette et Gérard GRELLIER habitent Le Fület à Montrevault-sur-Èvre. En 2016/2017, ils ont participé, avec 48 autres foyers, au défi « Familles Zéro Déchet » initié par le Service Déchets de Mauges Communauté. À l'heure du lancement de l'édition 2018, retour sur leur expérience.**

Les lauréats du défi Zéro Déchets  
2016/2017

### 1. Qu'est-ce que le zéro déchet pour vous ?

Le zéro déchet c'est une succession de petits riens qui finalement font beaucoup ! C'est simple, il suffit de refuser tout ce qui est inutile. Un jour à la boulangerie, nous avons refusé l'étui de la bague de pain et la personne derrière nous l'a également refusée car elle n'en avait pas l'utilité.

Il ne faut pas oublier que les déchets, nous les achetons alors qu'ils finiront rapidement au tri ou dans la poubelle réservée aux ordures ménagères.

### 2. Comment se traduit le zéro déchet au quotidien ?

Pour l'alimentaire, on privilégie l'achat de produits en vrac, locaux, on fait partie

d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), on apporte nos propres contenants pour faire nos courses, comme des bocaux... Il faut juste penser à les prendre en sortant de la maison ! Pour l'hygiène et l'entretien de la maison, nous fabriquons nos savons et nos produits ménagers avec du vinaigre blanc et du bicarbonate de soude.

### 3. Que reprenez-vous de cette expérience ?

Plein de choses, c'est une expérience humaine très enrichissante, fondée sur l'échange. Ce type d'engagement permet de prendre conscience que nous pouvons tous faire des efforts pour réduire nos productions de déchets. Se retrouver

avec d'autres personnes qui ont la même envie, c'est plus sympa et ça motive.

Nous avons particulièrement apprécié les visites du centre de tri à Saint-Laurent-des-Autels et de l'usine de tri-compostage à Bourgneuf-en-Mauges. Voir ces amas de déchets, recyclables ou non, permet de se rendre compte qu'il est plus qu'indispensable de changer nos modes de consommation. Nous avons également apprécié les ateliers pratiques où nous avons appris à fabriquer des produits d'entretien, des emballages réutilisables à la cire d'abeille, des mouchoirs en tissu... ■





## ZD en Mauges, pour une vie sans déchet !

L'association ZD en Mauges a vu le jour grâce à la volonté de plusieurs habitants des Mauges d'échanger sur leurs pratiques du zéro déchet et d'initier de nouveaux publics à cette aventure.

Le défi « Zéro Déchet » 2016/2017 s'est achevé en mars 2017 et une partie des familles engagées dans ce challenge a souhaité poursuivre la dynamique engagée. C'est ainsi que l'association ZD en Mauges est née. Laurence Lebars-Guérin et Frédérique Trahay sont les coprésidentes de l'association. Leurs objectifs sont d'informer sur la problématique des déchets, d'aider à leur réduction et d'inciter les acteurs

du traitement des déchets à se tourner vers des solutions plus respectueuses de l'environnement. L'association organise des actions pour promouvoir la démarche zéro déchet, des ateliers pratiques (lactofermentation, fabrication d'emballages réutilisables à la cire d'abeille) et des achats groupés de farine, brosses à dents... Ses membres sont également actifs sur de nombreuses manifestations locales ■

Pour tout savoir sur l'association ZD en Mauges, rendez-vous sur :

[www.zdenmauges.fr](http://www.zdenmauges.fr)



Bernadette Grellier lors d'un Forum Zéro Déchet, une des actions qui ponctuent l'année du Défi.

EN 2016/2017



**40**  
familles engagées



**100 %**  
ont réduit leur production  
d'ordures ménagères



Moyenne de réduction

**1/3** du volume de leur production d'ordures  
ménagères sur l'année 2015/2016  
=  
**206** bacs de **140L** évités

Rejoignez le Défi Zéro Déchet 2018 !

OUVERT À TOUS | Renseignements et inscriptions sur  
[www.servicedechets.maugescommunaute.fr](http://www.servicedechets.maugescommunaute.fr)

FEREZ-VOUS MIEUX EN 2018 ?..





Iles de Loire Moquard et Batailleuse



Animation au Moulin de l'Épinay



Visite guidée au Jardin Carnifolia

© D. PROUET

> TOURISME <

# VERS UN OFFICE DE TOURISME DU FUTUR...



“ Mauges Communauté est, depuis janvier 2016, la collectivité compétente en matière de promotion du tourisme et le territoire a une mosaïque d'atouts à faire valoir : vallée de la Loire, circuits de randonnée, patrimoine naturel et industriel, historique, littéraire, œnologique, végétal avec parcs et jardins... ”

explique Yann Semler-Collery, vice-président en charge du tourisme.

À ce titre, Mauges Communauté travaille actuellement à la définition d'une stratégie touristique à l'échelle de son territoire, en vue de créer un seul office de tourisme au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (au lieu de 3 actuellement), sur lequel tous les acteurs du

tourisme pourront s'appuyer utilement.

Un bureau d'études nous accompagne dans cette démarche, en liaison avec les acteurs du tourisme. Le tourisme de demain se prépare aujourd'hui! ■



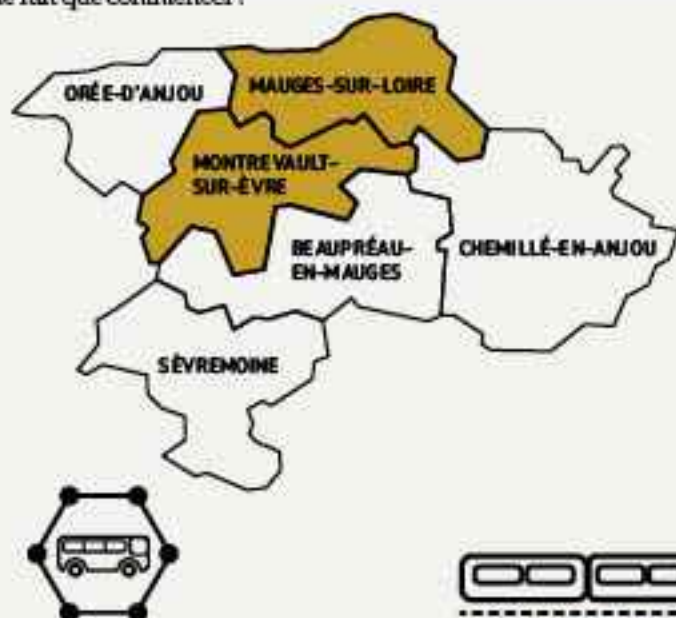
> MOBILITÉS <

# VOUS APPELEZ, LE TAD VIENT VOUS CHERCHER !

On l'appelle **TAD**, c'est plus simple, mais c'est quoi ? C'est un service de transport collectif public ouvert à tous quel que soit l'âge. Ce service est encore peu connu et pourtant il est facile et pratique ! Sur simple réservation par téléphone au plus tard la veille du déplacement, une voiture vous emmène de l'arrêt principal de votre commune déléguée vers un pôle de centralité. Pensez-y pour n'importe quel déplacement, quotidien ou occasionnel : aller à votre travail, se rendre à un rendez-vous médical ou à une activité de loisir, faire vos courses...

## Des trajets identifiés

Organisé par Mauges Communauté, ce service de **TAD** est complémentaire du réseau de lignes régulières de car, pour permettre un meilleur maillage du territoire en services de transport. Il est aujourd'hui disponible sur les communes de Mauges-sur-Loire et Montrevault-sur-Èvre. C'est un service qui est amené à évoluer dans le temps. Un vrai succès qui ne fait que commencer !



Vous habitez Mauges-sur-Loire et Montrevault-sur-Èvre, le **TAD** vous emmène vers La Pommeraye, Saint-Florent-le-Vieil, Montrevault et Saint-Pierre-Montlinart mais également vers certains arrêts du réseau de lignes régulières (Anjoubus).

Un service de **TAD** est également organisé par la Région des Pays de la Loire pour les communes de Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Èvre, Orée d'Anjou et Sèvremoine à destination des gares de Varades, Ancenis, Oudon et Clisson.

Vous téléphonez au

02 41 70 93 70

Téléphonez au

02 41 814 814

Vous réservez et vous bougez !

Retrouvez la carte des points d'arrêt, les tarifs et toutes les informations utiles sur :

[www.maugescommunaute.fr](http://www.maugescommunaute.fr)

et sur le dépliant disponible dans les mairies de Montrevault-sur-Èvre et Mauges-sur-Loire.



©Mina Gauthier

“

Je pars tous les jours au travail depuis le Marillais où j'habite. Je m'arrête à Saint-Florent avec le **TAD** et après je prends le car jusqu'à Beaupréau. Un service de transport public existe sur notre territoire, utilisons-le !

Un abonné depuis 2013

”

“

Le **TAD** c'est un peu comme du covoiturage organisé, c'est toujours plus économique que toute seule dans ma voiture !

Une abonnée depuis 2015

”



©Mina Gauthier



# QUAND UN ÉLÈVE MUSICIEN RENCONTRE UN MUSICIEN PROFESSIONNEL

Les 17 et 18 février 2018, Scènes de Pays accueille Les Résidences de l'ONPL en Anjou. C'est un honneur et une occasion rare pour les élèves des collèges et des écoles de musique des Mauges, de rencontrer et de jouer avec les musiciens professionnels de l'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL). Un événement en partenariat avec le Comité des Directeurs des Écoles de Musique.



120 élèves musiciens de l'Orchestre des Mauges profiteront du savoir-faire de 6 musiciens professionnels de l'ONPL

## Questions à Sophie Papin, déléguée à l'action culturelle et territoriale de l'ONPL

### 1. Que sont les résidences de l'ONPL en Anjou ?

Le Département, dans le cadre de son engagement au sein de l'ONPL et en partenariat avec les nouvelles intercommunalités, a souhaité lancer dès la saison 2017/2018, les Résidences de l'ONPL en Anjou.

À partir de sa programmation symphonique, l'ONPL propose à ses musiciens basés à Angers d'organiser un ensemble d'actions de proximité autour de ces concerts. L'objectif est d'aller plus loin que la proposition d'un simple concert et de provoquer ainsi une rencontre forte avec les habitants de ces territoires.

Chaque résidence est construite avec le territoire concerné et ses opérateurs culturels. Elle touche en priorité les publics jeunes, notamment les collégiens

et les élèves des écoles de musique. L'ONPL viendra donc offrir une présence de la musique symphonique à des territoires qui n'avaient pas ou peu la possibilité de l'accueillir !

### 2. Comment se prépare en amont le travail avec les élèves ?

**2 axes ont été retenus :** un projet d'éducation artistique et culturelle en direction des collégiens d'une part et un projet d'accompagnement de la pratique collective pour l'Orchestre des Mauges d'autre part. Cet orchestre de jeunes rassemble les élèves des écoles de musique de l'ensemble de ce territoire.

► L'ONPL touchera ainsi 400 élèves de collèges : plusieurs actions seront déclinées pour mieux sensibiliser ces élèves à la découverte de l'orchestre. Une

demi-journée de formation en direction des enseignants, des rencontres artistiques de musiciens dans les classes auprès des élèves, des concerts éducatifs en temps scolaire et la possibilité de venir assister aux concerts à tarifs préférentiels en famille.

► Côté écoles de musique, six musiciens de l'ONPL accompagneront les élèves de l'Orchestre dans leur apprentissage de la pratique collective. Ils travailleront ainsi l'écoute, le travail d'ensemble, le son du pupitre, l'articulation, en amont des concerts... Autant d'éléments qui permettront de donner corps aux œuvres symphoniques interprétées le jour J. Ces six musiciens de l'ONPL se produiront sur scène aux côtés de ces élèves ! L'Orchestre des Mauges assurera le lever de rideaux des deux concerts de l'ONPL programmés dans le cadre de cette résidence, à Chemillé-en-Anjou et à Beaupréau-en-Mauges. Une occasion à ne pas manquer ! ■





Questions à Emmanuel Cadet, chef de l'Orchestre des Mauges et professeur de violoncelle

**1.** Quels sont les élèves qui vont jouer en 1<sup>er</sup> partie de l'ONPL ?

L'Orchestre des Mauges, c'est en réalité deux orchestres. Le premier est un orchestre à cordes, constitué d'élèves en premier cycle, issus des différentes écoles de musique des Mauges.

Le second est un orchestre symphonique constitué d'élèves en second cycle, issus de ces mêmes écoles. Ces deux orchestres sont intergénérationnels.

**2.** Quels bénéfices pour les élèves de partager une expérience comme celle-ci ? Qu'est-ce que cela procure chez eux ?

Les élèves ont bien conscience que ce travail avec l'ONPL est une expérience qu'ils n'auront sans doute qu'une seule fois dans leur vie de musiciens. Ils vont avoir pendant ce laps de temps un aperçu de ce qu'est l'exigence du musicien d'orchestre, avant de parvenir au plus beau résultat possible. Cela suscite en eux une volonté de donner le meilleur d'eux-mêmes. Ils attendent cet événement avec beaucoup d'impatience car c'est pour eux un grand honneur que de pouvoir côtoyer des musiciens aussi talentueux qui vont leur transmettre leur savoir-faire. ■

Quelques musiciens de l'ONPL



Pupitre contrebasses



Les cuirs



Les bassons



Les trombones

Les Résidences de l'ONPL en Anjou

SAMEDI 17  02 2018  20h La Loge de Beaupréau  
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

DIMANCHE 18  02 2018  17h Théâtre Foirail de Chemillé  
CHEMILLÉ-EN-ANJOU

2 rendez-vous pour 4 concerts

L'Orchestre à Cordes et l'Orchestre Symphonique des Mauges

Sous la baguette d'Emmanuel Cadet, assisté de Nathalie Baraud, Edith Gourdon, Raphaël Pineau et Benjamin Giet.

L'ONPL

Sous la direction d'Elena Schwarz, l'Orchestre interprétera les Danses populaires roumaines de Béla BARTOK et la Symphonie n°2 de Ludwig Van BEETHOVEN.

Renseignements, tarifs et billetterie sur [www.scenes.paysdesmauges.fr](http://www.scenes.paysdesmauges.fr)

Scènes de Pays 02 41 75 38 34 | Théâtre Foirail 02 41 29 50 90 | OT Chemillé-en-Anjou 02 41 46 14 64



Les élus de Beaupréau-en-Mauges sont heureux de vous convier  
à la soirée des vœux de la commune nouvelle qui se tiendra  
**le vendredi 26 janvier 2018 à 20h,**  
**Salle de la Prée au Sporting à Beaupréau**

**Participez également à la cérémonie des vœux  
de votre commune déléguée**

**ANDREZÉ**

Samedi 13 janvier - 11h  
Espace du Prieuré

**LA JUBAUDIÈRE**

Samedi 13 janvier - 11h  
Maison Commune des Loisirs

**BEAUPRÉAU**

Vendredi 19 janvier - 19h30  
Salle de la Prée au Sporting

**LA POITEVINIÈRE**

Samedi 20 janvier - 11h  
Salle des Loisirs

**GESTÉ**

Samedi 13 janvier - 19h  
Espace Théunière

**LE PIN-EN-MAUGES**

Vendredi 12 janvier - 20h  
Salle du Relais du Bois

**JALLAIS**

Samedi 6 janvier - 11h  
Salle de Spectacle

**SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES**

Vendredi 12 janvier - 20h30  
Maison Commune des Loisirs

**LA CHAPELLE-DU-GENËT**

Vendredi 19 janvier - 19h30  
Maison des Loisirs

**VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE**

Vendredi 19 janvier - 19h  
Salle des Chevaliers de Malte